



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 59392

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la sécurité des élèves lors des stages en entreprise. En effet, le 10 novembre 2000, un accident a provoqué la mort d'un jeune homme lors de son stage de formation en entreprise. Face à ce drame, et afin que ces stages soient sécurisés de façon optimale, il lui demande qui est compétent pour opérer des contrôles de sécurité en responsabilité, vers qui les personnels peuvent se retourner pour s'assurer que les élèves sont accueillis dans un environnement sécurisé et quels sont les moyens de contrôles préalables à l'intégration des élèves en entreprise. D'autre part, il lui demande quels moyens seront mis en oeuvre par le Gouvernement pour assurer la formation des tuteurs et pour faire appliquer des horaires de stage respectueux du code du travail et de la spécificité des stagiaires (s'il s'agit de mineurs notamment).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59392

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1892